

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 30 MARS 2026 – 19h00

Délibération n° c_20260330_adm_012

Election du Président de la Communauté de Communes du Genevois

L'an deux mil vingt-six, le trente mars à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué le 24 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois à Archamps (38 rue Georges de Mestral à Archamps – 74160), sous la Présidence de Monsieur Florent BENOIT, Président.

Nombre de membres :

en exercice : 50

présents : 49

procuration : 1

votants : 50

PRESENTS : H. ANSELME, C. ARHUERO, A. AYEB, F. BENOIT, M. BIGAND, C. BILLARD DE SAINT LAUMER, M. BISLIMI, C. BONNAMOUR, S. BURETTE, O. CARRILLAT, S. CLAEYS, E. COLLOMB, N. CORVAÏA, C. COUTIN, E. DEAL, N. DUPERRET, A. DUPRAZ, C. DUTOIT, F. DUVAL, E. ESTANISLAO, Y. FOL, L. FOTI, M. GENOUD, G. GERDIL-MARGUERON, B. GONDOUIN, S. GRATTAROLY, F. GUILLET, D. LASSALLE, J. LAVOREL, V. LECAUCHOIS, S. LUCAS, A. MAGNIN, A. MARTINEZ REAL, C. MERLOT, M. MERMIN, S. MICHALOT, L. MIVELLE, G. NICOUD, J-L. PECORINI, B. PERREARD, C. PICCOT-CREZOLLET, F-E. PISSARD, A. RIESEN, E. ROSAY, I. ROSSAT-MIGNOD, C. SIFFERLIN, A. SORRENTI, C. VINCENT, D. ZAMOFING

REPRESENTE : H. SERVANT par C. VINCENT

Secrétaires de séance : Madame Carole VINCENT et Monsieur Christophe BONNAMOUR

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur le Président de séance,

A la suite du renouvellement général des Conseils municipaux les 15 et 22 mars 2026, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Genevois nouvellement installé doit procéder à l'élection de son Président.

Par renvoi des articles L5211-1 et 2 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) :

Les articles L2122-4 et 7 du CGCT disposent que le Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) est élu parmi les membres du Conseil Communautaire, au scrutin secret, uninominal, à la majorité absolue aux deux premiers tours et, si aucun candidat n'a obtenu de majorité absolue à l'issue de ces deux tours, il est procédé à un troisième tour de scrutin à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Les articles L2122-4, L2122-5-2 et L2122-10 du CGCT disposent que nul ne peut être élu Président s'il n'est âgé de dix-huit ans révolus, que les fonctions de Président sont incompatibles avec celles de militaire en position d'activité, et que le Président est élu pour la même durée que le Conseil communautaire.

L'article L2122-8 du CGCT dispose que le plus âgé des membres du Conseil communautaire préside la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Président de l'EPCI.

Il convient donc de procéder à l'élection du Président de la Communauté de Communes du Genevois, à laquelle ont été convoqués les Conseillers communautaires nouvellement élus, conformément aux dispositions des articles L2121-10 et 12 du CGCT.

Vu le code électoral, et notamment son article R119 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2121-10 et 12, L2122-4, L2122-5-2, L2122-7 et L2122-10, L5211-1 et 2 ;

Vu la délibération n° c_20250317_adm_020 du Conseil communautaire du 17 mars 2025 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Genevois ;

Vu l'installation du Conseil communautaire lors de la séance du 30 mars 2026 ;

Vu le procès-verbal d'élections annexé à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré :

Article 1 : élit Monsieur Florent BENOIT, Président de la Communauté de Communes du Genevois, au scrutin secret, uninominal, à la majorité absolue au premier tour.

Article 2 : installe immédiatement le Président nouvellement élu.

Article 3 : autorise Monsieur le Président nouvellement élu, ou son représentant, à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOpte -

Monsieur FLORENT BENOIT est élu Président de la Communauté de Communes du Genevois avec 36 voix.

Le Président,
Florent BENOIT



La secrétaire de séance,
Carole VINCENT

Le secrétaire de séance,
Christophe BONNAMOUR



Le Président certifie le caractère
exécutoire de cette délibération :

- Télétransmise en Préfecture le 01/04/2026
- Publiée le 01/04/2026

Les réclamations contre les opérations électorales doivent être déposées, à peine d'irrecevabilité, au plus tard à dix-huit heures le cinquième jour qui suit l'élection, à la sous-préfecture ou à la préfecture.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS : SEANCE DU 30 MARS 2026

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

PROCES-VERBAL

ELECTION DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DU BUREAU (VICE-PRESIDENTS ET AUTRES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES)

Nombre de membres dont le Conseil communautaire doit être composé : 50
Nombre de conseillers en exercice : 50
Nombre de conseillers présents à l'ouverture : 49
Nombre de procurations à l'ouverture : 1

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois – Bâtiment Athéna 2 – 38 rue Georges de Mestral – Archamps Technopole (74160) sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la Communauté du Genevois le 24 mars 2026, conformément aux dispositions des articles L5211-1 et 2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires titulaires* :

COMMUNE	NOM	PRENOM	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L2121-20, applicable en vertu de l'article L5211-1 du CGCT) :
Archamps	ZAMOFING	David	X		
	MARTINEZ REAL	Amalia	X		
	RIESEN	Anne	X		
Beaumont	GENOUD	Marc	X		
	BILLARD DE SAINT LAUMER	Catherine	X		
	ARHUERO	Christophe	X		
Bossey	PECORINI	Jean-Luc	X		
Chênex	CARRILLAT	Olivier	X		
Chevrier	CLAEYS	Stéphane	X		
Collonges-sous-Salève	GONDOUIN	Véronique	X		
	DUTOIT	Christian	X		
	CORVAÏA	Nathalie	X		
	SERVANT	Hugo		X	Procuration remise à Carole VINCENT
Dingy-en-Vuache	ROSAY	Eric	X		
Feigères	COLLOMB	Eric	X		
	DUPRAZ	Annick	X		
Jonzier-Epagny	MERMIN	Michel	X		
Neydens	VINCENT	Carole	X		
	SORRENTI	Alan	X		
Présilly	DUPERRET	Nicolas	X		
Saint-Julien-en-Genevois	MIVELLE	Laurent	X		

	NICOUD	Geneviève	X		
	PICCOT-CREZOLLET	Cyrille	X		
	BISLIMI	Minavere	X		
	DUVAL	François	X		
	COUTIN	Céline	X		
	BONNAMOUR	Christophe	X		
	FOTI	Laura	X		
	SIFFERLIN	Christophe	X		
	LUCAS	Sandrine	X		
	GRATTAROLY	Stéphane	X		
	ESTANISLAO	Emilie	X		
	LECAUCHOIS	Véronique	X		
	GERDIL-MARGUERON	Guy	X		
	ROSSAT-MIGNOD	Isabelle	X		
	PISSARD	François-Etienne	X		
Savigny	FOL	Yann	X		
Valleiry	MAGNIN	Alban	X		
	ANSELME	Hélène	X		
	AYEB	Amar	X		
	DEAL	Elisabeth	X		
	BURETTE	Sébastien	X		
Vers	LAVOREL	Joëlle	X		
Viry	MERLOT	Cédric	X		
	MICHALOT	Sandrine	X		
	PERREARD	Benoît	X		
	BIGAND	Martine	X		
	LASSALLE	Déborah	X		
Vulbens	BENOIT	Florent	X		
	GUILLET	Frédérique	X		

**Etat des présents, absents et représentés à l’ouverture de la séance. Tout départ en cours de séance et toute nouvelle procuration remise seront mentionnés dans le présent procès-verbal.*

Etaient également présents, les Conseillers communautaires suppléants des Communes ne disposant que d’un seul titulaire : ces élus participeront avec voix délibérative aux votes du Conseil communautaire si, et seulement si, le délégué titulaire de leur Commune est absent et s’il n’a pas remis de procuration à tout autre Conseiller communautaire de son choix.

COMMUNE	NOM	PRENOM	PRESENT	ABSENT	VOIX DELIBERATIVE
Bossey	VERDONNET	Bruno		X	
Chênex	GONTHIER-GEORGES	Céliane	X		
Chevrier	ROSAY	Thierry	X		
Dingy-en-Vuache	RIGAL	Olivier	X		
Jonzier-Epagny	LAFOND	Rémi	X		
Présilly	ROULLET	Dominique		X	
Savigny	MUHLEMATTER	Stéphanie	X		
Vers	DUPRAZ	Philippe		X	

1. **OUVERTURE DE LA SEANCE**

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Frédérique GUILLET (article L5211-9 du CGCT), doyenne d'âge, qui a procédé à l'appel des Conseillers communautaires présents pour constater que la condition du quorum était remplie (L2121-17 du CGCT applicable en vertu de l'article L5211-1 du CGCT), annoncer l'installation du Conseil communautaire et présenter le déroulement de la séance.

Ont été désignés en qualité de secrétaires de séance par le Conseil communautaire (article L2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L5211-1 du CGCT) : Carole VINCENT et Christophe BONNAMOUR.

2. **ELECTION DU PRESIDENT**

2.1. **Rappel des modalités de vote**

La Présidente de séance a rappelé (conformément aux dispositions des articles L2121-21, L2122-4, 7 et 10 du CGCT applicables en vertu des articles L5211-1 et 2 du CGCT) que le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue des membres du Conseil communautaire. Elle a précisé que, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin et à la majorité relative des membres du Conseil communautaire. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé sera déclaré élu.

2.2. **Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement**

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Anne RIESEN et Eric ROSAY.

2.3. **Déroulement de chaque tour de scrutin**

Les candidats ont pris la parole pour exposer leur candidature.
Il a été procédé au vote à bulletin secret. Chaque Conseiller communautaire a déposé son bulletin dans l'urne.
Après le vote du dernier Conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.
Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau de vote, en application de l'article L66 du code électoral, ont été sans exception signés par les membres du bureau de vote et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.

2.4. **Premier tour de scrutin**

Les candidats sont Florent BENOIT et Cyrille PICCOT-CREZOLLET.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 50
- d. Nombre de bulletins nuls : 0
- e. Nombre de bulletins blancs : 2
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 48
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 25

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BENOIT Florent	36	Trente-six
PICCOT-CREZOLLET Cyrille	12	Douze

2.5. **Proclamation de l'élection du Président**

Florent BENOIT a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

Cyrille PICCOT-CREZOLLET a définitivement quitté la séance.

3. **ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

3.1. **Rappel des modalités de vote**

Sous la présidence de Florent BENOIT, élu Président, le Conseil communautaire a été invité à procéder à l’élection des Vice-présidents. Il a été rappelé que les Vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (articles L2122-7-1, L2122-4 et 10 applicables en vertu de l’article L5211-2 du CGCT).

Le Président a indiqué que, en application de l’article L5211-10 du CGCT, le Bureau communautaire comprend le Président, les Vice-présidents et d’autres Conseillers communautaires.

- Il a été exposé que le nombre de Vice-présidents est limité et ne peut excéder 15, et qu’il doit être déterminé par le Conseil communautaire :
- Ce nombre ne peut être supérieur à 20 % de l’effectif total de l’organe délibérant, soit 10 Vice-Présidents maximum pour la Communauté de Communes du Genevois.
 - Toutefois, le Conseil communautaire peut, à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés, fixer un nombre de Vice-présidents qui ne peut être supérieur à 30 % de son propre effectif, soit 15 Vice-Présidents maximum pour la Communauté de Communes du Genevois.

Par ailleurs, le Bureau communautaire comprend également, en sus des Vice-présidents, d’autres Conseillers communautaires, sans limitation de nombre prévue par la loi.

Après délibération, le Conseil communautaire, a décidé de fixer le nombre de Vice-présidents à 12.

3.2. **Déroulement de chaque tour de scrutin**

Les candidats ont pris la parole pour exposer leur candidature.

Il a été procédé au vote à bulletin secret. Chaque Conseiller communautaire a déposé son bulletin dans l’urne.

Après le vote du dernier Conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau de vote, conformément aux dispositions de l’article L66 du code électoral, ont été sans exception signés par les membres du bureau de vote et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.

3.3. **Election de la première Vice-Présidente**

3.3.1. **Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement**

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.

Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.

Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Anne RIESEN et Eric ROSAY.

3.3.2. **Premier tour de scrutin**

La candidate est Carole VINCENT.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n’ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l’urne) : 49
- d. Nombre de bulletins nuls : 2
- e. Nombre de bulletins blancs : 8
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 39
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 20

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VINCENT Carole	39	Trente-neuf

3.3.3. **Proclamation de la première Vice-Présidente**

Carole VINCENT a été proclamée première Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

3.4. Election du deuxième Vice-Président

3.4.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Anne RIESEN et Eric ROSAY.

3.4.2. Premier tour de scrutin

Le candidat est Laurent MIVELLE.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 49
- d. Nombre de bulletins nuls : 0
- e. Nombre de bulletins blancs : 11
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 38
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 20

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MIVELLE Laurent	38	Trente-huit

3.4.3. Proclamation de l'élection du deuxième Vice-Président

Laurent MIVELLE a été proclamé deuxième Vice-Président et a été immédiatement installé.

3.5. Election du troisième Vice-Président

3.5.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Anne RIESEN et Eric ROSAY.

3.5.2. Premier tour de scrutin

Le candidat est Alban MAGNIN.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 49
- d. Nombre de bulletins nuls : 3
- e. Nombre de bulletins blancs : 12
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 34
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MAGNIN Alban	34	Trente-quatre

3.5.3. Proclamation de l'élection du troisième Vice-Président

Alban MAGNIN a été proclamé troisième Vice-Président et a été immédiatement installé.

3.6. Election du quatrième Vice-Président

3.6.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Président de séance a présidé le bureau de vote.

Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.

Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Anne RIESEN et Eric ROSAY.

3.6.2. Premier tour de scrutin

Le candidat est Cédric MERLOT.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 49
- d. Nombre de bulletins nuls : 2
- e. Nombre de bulletins blancs : 11
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 36
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 19

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MERLOT Cédric	36	Trente-six

3.6.3. Proclamation de l'élection du quatrième Vice-Président

Cédric MERLOT a été proclamé quatrième Vice-Président et a été immédiatement installé.

3.7. Election du cinquième Vice-Président

3.7.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.

Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.

Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Anne RIESEN et Eric ROSAY.

3.7.2. Premier tour de scrutin

Le candidat est Marc GENOUD.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 49
- d. Nombre de bulletins nuls : 5
- e. Nombre de bulletins blancs : 9
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 35
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GENOUD Marc	35	Trente-cinq

3.7.3. Proclamation de l'élection du cinquième Vice-Président

Marc GENOUD a été proclamé cinquième Vice-Président et a été immédiatement installé.

3.8. Election du sixième Vice-Président

3.8.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Anne RIESEN et Cédric MERLOT.

3.8.2. Premier tour de scrutin

Le candidat est Eric ROSAY.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n’ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l’urne) : 49
- d. Nombre de bulletins nuls : 1
- e. Nombre de bulletins blancs : 13
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 35
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l’ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ROSAY Eric	35	Trente-cinq

3.8.3. Proclamation de l’élection du sixième Vice-Président

Eric ROSAY a été proclamé sixième Vice-Président et a été immédiatement installé.

3.9. Election de la septième Vice-Présidente

François DUVAL a quitté la séance uniquement durant l’élection de la septième Vice-Présidente.

3.9.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Anne RIESEN et Cédric MERLOT.

3.9.2. Premier tour de scrutin

Les candidates sont Hélène ANSELME et Minavere BISLIMI.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n’ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l’urne) : 48
- d. Nombre de bulletins nuls : 0
- e. Nombre de bulletins blancs : 3
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 45
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 23

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l’ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ANSELME Hélène	30	Trente
BISLIMI Minavere	15	Quinze

3.9.3. **Proclamation de l’élection de la septième Vice-Présidente**

Hélène ANSELME a été proclamée septième Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

3.10. **Election de la huitième Vice-Présidente**

3.10.1. **Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement**

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Anne RIESEN et Cédric MERLOT.

3.10.2. **Premier tour de scrutin**

Les candidates sont Nathalie CORVAÏA et Isabelle ROSSAT-MIGNOD.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n’ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l’urne) : 49
- d. Nombre de bulletins nuls : 0
- e. Nombre de bulletins blancs : 2
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 47
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 24

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l’ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CORVAÏA Nathalie	36	Trente-six
ROSSAT-MIGNOD Isabelle	11	Onze

3.10.3. **Proclamation de l’élection de la huitième Vice-Présidente**

Nathalie CORVAÏA a été proclamée huitième Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

3.11. **Election de la neuvième Vice-Présidente**

3.11.1. **Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement**

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Anne RIESEN et Cédric MERLOT.

3.11.2. **Premier tour de scrutin**

La candidate est Annick DUPRAZ.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n’ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l’urne) : 49
- d. Nombre de bulletins nuls : 0
- e. Nombre de bulletins blancs : 10
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 39
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 20

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DUPRAZ Annick	39	Trente-neuf

3.11.3. Proclamation de l'élection de la neuvième Vice-Présidente

Annick DUPRAZ a été proclamée neuvième Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

3.12. Election du dixième Vice-Président

3.12.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Anne RIESEN et Cédric MERLOT.

3.12.2. Premier tour de scrutin

Le candidat est Michel MERMIN.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 49
- d. Nombre de bulletins nuls : 1
- e. Nombre de bulletins blancs : 13
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 35
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MERMIN Michel	35	Trente-cinq

3.12.3. Proclamation de l'élection du dixième Vice-Président

Michel MERMIN a été proclamé dixième Vice-Président et a été immédiatement installé.

3.13. Election du onzième Vice-Président

3.13.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Anne RIESEN et Cédric MERLOT.

3.13.2. Premier tour de scrutin

Le candidat est Jean-Luc PECORINI.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 49
- d. Nombre de bulletins nuls : 1
- e. Nombre de bulletins blancs : 14
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 34
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PECORINI Jean-Luc	34	Trente-quatre

3.13.3. Proclamation de l'élection du onzième Vice-Président

Jean-Luc PECORINI a été proclamé onzième Vice-Président et a été immédiatement installé.

3.14. Election du douzième Vice-Président

3.14.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Eric ROSAY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Anne RIESEN et Cédric MERLOT.

3.14.2. Premier tour de scrutin

Les candidats sont Stéphane GRATTAROLY et François-Etienne PISSARD.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 49
- d. Nombre de bulletins nuls : 0
- e. Nombre de bulletins blancs : 4
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 45
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 23

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GRATTAROLY Stéphane	25	Vingt-cinq
PISSARD François-Etienne	20	Vingt

3.14.3. Proclamation de l'élection du douzième Vice-Président

Stéphane GRATTAROLY a été proclamé douzième Vice-Président et a été immédiatement installé.

4. ELECTION DES AUTRES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

4.1. Rappel des modalités de vote

Le Président a indiqué que, conformément aux dispositions de de l'article L5211-10 du CGCT, le Bureau communautaire comprend le Président, des Vice-présidents et d'autres membres (Conseillers communautaires).
Il a rappelé que ces autres membres du Bureau communautaire sont élus selon les mêmes modalités que le Président et les Vice-présidents (articles L2122-7-1, L2122-4 et 10 du CGCT applicables en vertu de l'article L5211-2 du CGCT).
Par délibération, le Conseil communautaire a fixé le nombre des autres Conseillers communautaires, membres du Bureau communautaire à 12.

4.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Les candidats ont pris la parole pour exposer leur candidature.
Il a été procédé au vote à bulletin secret. Chaque Conseiller communautaire a déposé son bulletin dans l'urne.
Après le vote du dernier Conseiller communautaire, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.
Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau de vote, conformément aux dispositions de l'article L66 du code électoral, ont été sans exception signés par les membres du bureau de vote et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.

4.4. Election du quatorzième membre du Bureau communautaire

4.4.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Anne RIESEN et Cédric MERLOT.

4.4.2. Premier tour de scrutin

Le candidat est Stéphane CLAEYS.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 49
- d. Nombre de bulletins nuls : 1
- e. Nombre de bulletins blancs : 12
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 36
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 19

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CLAEYS Stéphane	36	Trente-six

4.4.3. Proclamation de l'élection du quatorzième membre du Bureau communautaire

Stéphane CLAEYS a été proclamé quatorzième membre et a été immédiatement installé.

4.5. Election du quinzième membre du Bureau communautaire

4.5.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Anne RIESEN et Cédric MERLOT.

4.5.2. Premier tour de scrutin

La candidate est Catherine BILLARD DE SAINT LAUMER.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 1
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 48
- d. Nombre de bulletins nuls : 2
- e. Nombre de bulletins blancs : 11
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 35
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BILLARD DE SAINT LAUMER Catherine	35	Trente-cinq

4.5.3. Proclamation de l'élection du quinzième membre du Bureau communautaire

Catherine BILLARD DE SAINT LAUMER a été proclamée quinzième membre et a été immédiatement installée.

4.6. Election du seizième membre du Bureau communautaire

4.6.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Cédric MERLOT et ERIC ROSAY.

4.6.2. Premier tour de scrutin

La candidate est Anne RIESEN.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 49
- d. Nombre de bulletins nuls : 0
- e. Nombre de bulletins blancs : 12
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 37
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 19

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
RIESEN Anne	37	Trente-sept

4.6.3. Proclamation de l'élection du seizième membre du Bureau communautaire

Anne RIESEN a été proclamée seizième membre et a été immédiatement installée.

4.7. Election du dix-septième membre du Bureau communautaire

4.7.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Cédric MERLOT et Anne RIESEN.

4.7.2. Premier tour de scrutin

Les candidats sont Olivier CARRILLAT, Cyrille PICCOT-CREZOLLET et Isabelle ROSSAT-MIGNOD.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 49
- d. Nombre de bulletins nuls : 0
- e. Nombre de bulletins blancs : 4
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 45
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 23

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
CARRILLAT Olivier	28	Vingt-huit
PICCOT-CREZOLLET Cyrille	12	Douze
ROSSAT-MIGNOD Isabelle	5	Cinq

4.7.3. Proclamation de l’élection du dix-septième membre du Bureau communautaire

Olivier CARRILLAT a été proclamé dix-septième membre et a été immédiatement installé.

4.8. Election du dix-huitième membre du Bureau communautaire

4.8.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Elisabeth DEAL, Cédric MERLOT et Anne RIESEN.

4.8.2. Premier tour de scrutin

La candidate est Sandrine LUCAS.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n’ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l’urne) : 49
- d. Nombre de bulletins nuls : 0
- e. Nombre de bulletins blancs : 9
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 40
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 21

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l’ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LUCAS Sandrine	40	Quarante

4.8.3. Proclamation de l’élection du dix-huitième membre du Bureau communautaire

Sandrine LUCAS a été proclamée dix-huitième membre et a été immédiatement installée.

4.9. Election du dix-neuvième membre du Bureau communautaire

Guy GERDIL-MARGUERON, Véronique LECAUCHOIS et Christophe SIFFERLIN ont définitivement quitté la séance.

4.9.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Cédric MERLOT et Anne RIESEN.

4.9.2. Premier tour de scrutin

Le candidat est Benoît PERREARD.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n’ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l’urne) : 46
- d. Nombre de bulletins nuls : 0
- e. Nombre de bulletins blancs : 10
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 36
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 19

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
PERREARD Benoît	36	Trente-six

4.9.3. Proclamation de l’élection du dix-neuvième membre du Bureau communautaire

Benoît PERREARD a été proclamé dix-neuvième membre et a été immédiatement installé.

4.10. Election du vingtième membre du Bureau communautaire

Isabelle ROSSAT-MIGNOD a définitivement quitté la séance.

4.10.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Cédric MERLOT et Anne RIESEN.

4.10.2. Premier tour de scrutin

Le candidat est David ZAMOFING.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n’ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l’urne) : 45
- d. Nombre de bulletins nuls : 2
- e. Nombre de bulletins blancs : 8
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 35
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
ZAMOFING David	35	Trente-cinq

4.10.3. Proclamation de l’élection du vingtième membre du Bureau communautaire

David ZAMOFING a été proclamé vingtième membre et a été immédiatement installé.

4.11. Election du vingt-et-unième du Bureau communautaire

4.11.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Cédric MERLOT et Anne RIESEN.

4.11.2. Premier tour de scrutin

Le candidat est Eric COLLOMB.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 45
- d. Nombre de bulletins nuls : 2
- e. Nombre de bulletins blancs : 6

- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 37
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 19

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
COLLOMB Eric	37	Trente-sept

4.11.3. Proclamation de l'élection du vingt-et-unième membre du Bureau communautaire

Eric COLLOMB a été proclamé vingt-et-unième membre et a été immédiatement installé.

4.12. Election du vingt-deuxième membre du Bureau communautaire

Joëlle LAVOREL a remis une procuration à Florent BENOIT et a définitivement quitté la séance.

4.12.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.

Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.

Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Cédric MERLOT et Anne RIESEN.

4.12.2. Premier tour de scrutin

La candidate est Joëlle LAVOREL.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 45
- d. Nombre de bulletins nuls : 1
- e. Nombre de bulletins blancs : 9
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 35
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
LAVOREL Joëlle	35	Trente-cinq

4.12.3. Proclamation de l'élection du vingt-deuxième membre du Bureau communautaire

Joëlle LAVOREL a été proclamée vingt-deuxième membre et a été immédiatement installée.

4.13. Election du vingt-troisième membre du Bureau communautaire

4.13.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.

Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.

Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Cédric MERLOT et Anne RIESEN.

4.13.2. Premier tour de scrutin

La candidate est Brigitte GONDOUIN.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 45
- d. Nombre de bulletins nuls : 0
- e. Nombre de bulletins blancs : 11
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 34
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
GONDOUIN Brigitte	34	Trente-quatre

4.13.3. Proclamation de l'élection du vingt-troisième membre du Bureau communautaire

Brigitte GONDOUIN a été proclamée vingt-troisième membre et a été immédiatement installée.

4.14. Election du vingt-quatrième membre du Bureau communautaire

4.14.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Cédric MERLOT et Anne RIESEN.

4.14.2. Premier tour de scrutin

Le candidat est Nicolas DUPERRET.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 45
- d. Nombre de bulletins nuls : 0
- e. Nombre de bulletins blancs : 10
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 35
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
DUPERRET Nicolas	35	Trente-cinq

4.14.3. Proclamation de l'élection du vingt-quatrième membre du Bureau communautaire

Nicolas DUPERRET a été proclamé vingt-quatrième membre et a été immédiatement installé.

4.15. Election du vingt-cinquième membre du Bureau communautaire

4.15.1. Constitution du bureau de vote et de la table de dépouillement

Le Président de séance a présidé le bureau de vote.
Le Conseil communautaire a désigné 2 assesseurs : Sébastien BURETTE et Stéphane GRATTAROLY.
Le Conseil communautaire a désigné 4 scrutateurs : Amar AYEB, Sandrine LUCAS, Cédric MERLOT et Anne RIESEN.

4.15.2. Premier tour de scrutin

Le candidat est Yann FOL.

- a. Nombre de Conseillers communautaires en exercice : 50
- b. Nombre de Conseillers communautaires présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 45
- d. Nombre de bulletins nuls : 0
- e. Nombre de bulletins blancs : 11
- f. Nombre de suffrages exprimés (= c – d – e) : 34
- g. Majorité absolue des suffrages exprimés (moitié +1) : 18

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
FOL Yann	34	Trente-quatre

4.15.3. Proclamation de l'élection du vingt-cinquième membre du Bureau communautaire

Yann FOL a été proclamé vingt-cinquième membre et a été immédiatement installé.

5. Observations et réclamations

Election de la première Vice-Présidente :

Les scrutateurs ont dénombré 49 émargements, 49 enveloppes déposées dans l'urne, 2 bulletins nuls et 8 bulletins blancs mais 40 voix pour Carole VINCENT, unique candidate. Après recomptage donnant le même résultat, le bureau de vote a considéré qu'1 enveloppe devait probablement contenir 2 bulletins pour Carole VINCENT. Il a décidé de retenir 39 bulletins pour Carole VINCENT.

Election du quinzième membre du Bureau communautaire :

La candidate initiale était Amalia MARTINEZ REAL mais le Président de séance (président du bureau de vote) a interrompu les opérations de vote lorsqu'il a été établi que la candidate n'avait pas la nationalité française.

Le Président de séance a lancé un nouveau scrutin après un nouvel appel à candidatures.

6. Proclamation des résultats

Sont proclamés en qualité de :

- Président : Florent BENOIT
- Première Vice-Présidente : Carole VINCENT
- Deuxième Vice-Président : Laurent MIVELLE
- Troisième Vice-Président : Alban MAGNIN
- Quatrième Vice-Président : Cédric MERLOT
- Cinquième Vice-Président : Marc GENOUD
- Sixième Vice-Président : Eric ROSAY
- Septième Vice-Présidente : Hélène ANSELME
- Huitième Vice-Présidente : Nathalie CORVAÏA
- Neuvième Vice-Présidente : Annick DUPRAZ
- Dixième Vice-Président : Michel MERMIN
- Onzième Vice-Président : Jean-Luc PECORINI
- Douzième Vice-Président : Stéphane GRATTAROLY

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions. Ils sont membres du Bureau communautaire, qui est complété par les membres suivants, lesquels ont déclaré accepter exercer leurs fonctions :

- Quatorzième membre : Stéphane CLAEYS
- Quinzième membre : Catherine BILLARD DE SAINT LAUMER
- Seizième membre : Anne RIESEN
- Dix-septième membre : Olivier CARRILLAT
- Dix-huitième membre : Sandrine LUCAS
- Dix-neuvième membre : Benoît PERREARD
- Vingtième membre : David ZAMOFING
- Vingt-et-unième membre : Eric COLLOMB
- Vingt-deuxième membre : Joëlle LAVOREL
- Vingt-troisième membre : Brigitte GONDOUIN
- Vingt-quatrième membre : Nicolas DUPERRET
- Vingt-cinquième membre : Yann FOL

Le présent procès-verbal dressé et clos le 31 mars 2026 à 02 heures 53 minutes, en un exemplaire, est signé par

Le Président de la Communauté de Communes du Genevois :

Ronert BENOIT



La doyenne d'âge du Conseil communautaire :

Frederique GUILLET



Les secrétaires de séance :

Carole VINCENT



Christophe BONNATOUR



Les assesseurs :

Stephane GRATTAROLY



Sebastien BURETTE



Eric ROSAY



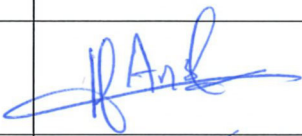
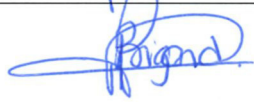
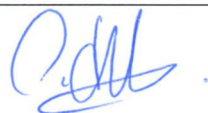
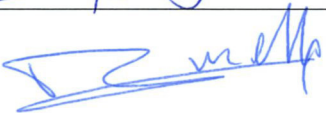
Annexion de la feuille d'émargement de la séance.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 30 MARS 2026 - 19h00

EMARGEMENT

Sont surlignés en gris les suppléants : n'émarger qu'en l'absence du titulaire et si celui-ci n'a pas remis de procuration à tout autre élu.

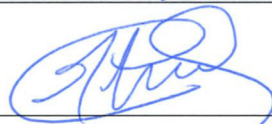
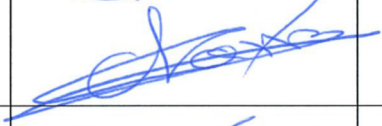
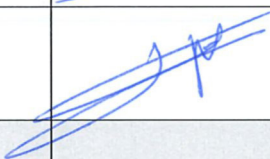
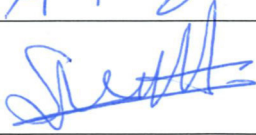
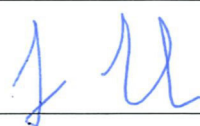
NOM	PRENOM	SIGNATURE	MANDATAIRE
ANSELME	Hélène		
ARHUERO	Christophe		
AYEB	Amar		
BENOIT	Florent		
BIGAND	Martine		
BILLARD DE SAINT LAUMER	Catherine		
BISLIMI	Minavere		
BONNAMOUR	Christophe		
BURETTE	Sébastien		
CARRILLAT	Olivier		
GONTHIER-GEORGES	Céliane		

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 30 MARS 2026 - 19h00

EMARGEMENT

Sont surlignés en gris les suppléants : n'émarguer qu'en l'absence du titulaire et si celui-ci n'a pas remis de procuration à tout autre élu.

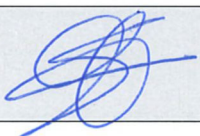
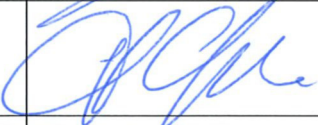
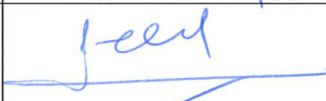
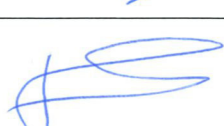
NOM	PRENOM	SIGNATURE	MANDATAIRE
CLAEYS	Stéphane		
ROSAY	Thierry		
COLLOMB	Eric		
CORVAÏA	Nathalie		
COUTIN	Céline		
DEAL	Elisabeth		
DUPERRET	Nicolas		
ROULLET	Dominique		
DUPRAZ	Annick		
DUTOIT	Christian		
DUVAL	François		

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 30 MARS 2026 - 19h00

EMARGEMENT

Sont surlignés en gris les suppléants : n'émarger qu'en l'absence du titulaire et si celui-ci n'a pas remis de procuration à tout autre élu.

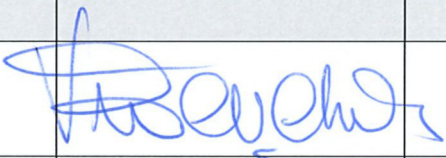
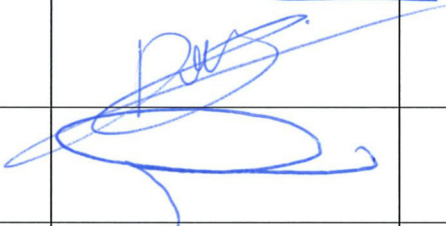
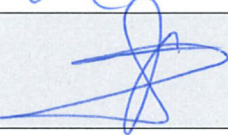
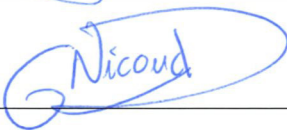
NOM	PRENOM	SIGNATURE	MANDATAIRE
ESTANISLAO	Emilie		
FOL	Yann		
MUHLEMATTER	Stéphanie		
FOTI	Laura		
GENOUD	Marc		
GERDIL-MARGUERON	Guy		
GONDOUIN	Brigitte		
GRATTAROLY	Stéphane		
GUILLET	Frédérique		
LASSALLE	Déborah		
LAVOREL	Joëlle		

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 30 MARS 2026 - 19h00

EMARGEMENT

Sont surlignés en gris les suppléants : n'émarguer qu'en l'absence du titulaire et si celui-ci n'a pas remis de procuration à tout autre élu.

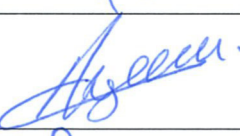
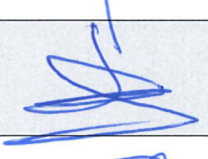
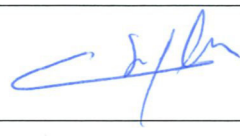
NOM	PRENOM	SIGNATURE	MANDATAIRE
DUPRAZ	Philippe		
LECAUCHOIS	Véronique		
LUCAS	Sandrine		
MAGNIN	Alban		
MARTINEZ REAL	Amalia		
MERLOT	Cédric		
MERMIN	Michel		
LAFOND	Rémi		
MICHALOT	Sandrine		
MIVELLE	Laurent		
NICOUD	Geneviève		

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 30 MARS 2026 - 19h00

EMARGEMENT

Sont surlignés en gris les suppléants : n'émarger qu'en l'absence du titulaire et si celui-ci n'a pas remis de procuration à tout autre élu.

NOM	PRENOM	SIGNATURE	MANDATAIRE
PECORINI	Jean-Luc		
VERDONNET	Bruno		
PERREARD	Benoît		
PICCOT-CREZOLLET	Cyrille		
PISSARD	François-Etienne		
RIESEN	Anne		
ROSAY	Eric		
RIGAL	Olivier		
ROSSAT-MIGNOD	Isabelle		
SERVANT	Hugo	Procuration à C. Vincent	
SIFFERLIN	Christophe		

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 30 MARS 2026 - 19h00

EMARGEMENT

Sont surlignés en gris les suppléants : n'émarger qu'en l'absence du titulaire et si celui-ci n'a pas remis de procuration à tout autre élu.

NOM	PRENOM	SIGNATURE	MANDATAIRE
SORRENTI	Alan		
VINCENT	Carole		
ZAMOFING	David		

Conseil Communautaire du

30.03.2026

Procuration de vote

Je, soussigné(e)

LAUREL JAILLÉ

Membre du Conseil communautaire de la Communauté de Communes
du Genevois,

Donne procuration à

FLORENT BENOIT

Membre du Conseil communautaire à l'effet de prendre toutes décisions
en mon nom.

Fait à Archemp, le 30.03.2026

Signature



Conseil Communautaire du

- 30.03.2026 -

Procuration de vote

Je, soussigné(e)

M^r Hugo SERVANT

Membre du Conseil communautaire de la Communauté de Communes
du Genevois,

Donne procuration à

Canole VINCENT

Membre du Conseil communautaire à l'effet de prendre toutes décisions
en mon nom.

Fait à Collonges sous, le 17.03.2026
Salève

Signature

